

Comité des études
Séance du 6 octobre 2025

Compte-rendu n°2

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Collège A

Mme Anne Balansard
Mme Olga Lizzini
Mme Sara Greaves
Mme Núria Gala
M. Philippe Vitale

Collège B

M. Christian Bonnet
Mme Carine Ferradou
M. Antoine Grandclément
M. Vincent Laperriere
M. Vincent Maisetti
Mme Odile Thuilier

Collège IATSS

Mme Catherine Bonnefond
M. Arnaud Gastigar
M. Rémy Grange

Collège usagers

Aucun

Excusés : M. Sébastien Gadal, Mme Sabine Luciani, Mme Hye-Gyeong De Crescenzo, Mme Valérie Debuiche, Mme Nadia Mesli (procuration à Mme Núria Gala).

14 membres présents ou représentés

Étaient présents - Invités permanents : Mme Baumann Isabelle, Mme Ciccolini Laurène, M. Fauchier Nicolas, Mme Ladage Caroline, Mme Sannier Gaelle, Mme Vieu Marion.

Étaient présents – Directeurs et représentants de départements : Mme Combe Christelle, Mme Graziani Christine, M. Mercier-Brunel Yann, M. Orgeolet Raphaël, Mme Viard Gaelle

Ordre du jour

1. Informations générales

- Equipe Formation
- Calendrier des instances

2. Approbation du compte rendu du Comité des Etudes du 23 juin 2025 (délibération)

3. Actualités

- Pré-rentree 2025-2026
- Inscriptions
- UE Pro-MEEF

Ouverture de séance

Mme GALA, Directrice adjointe chargée de la formation, ouvre la séance à 10h00.

1. Informations générales

- **Présentation de Marine Dintrich – accompagnatrice pédagogique**

Marine Dintrich a présenté ses missions dans le cadre du projet DREAM-U, dispositif visant à favoriser la réussite étudiante et l'accompagnement des parcours universitaires. Ses premières interventions concerneront les unités d'enseignement TEDS et PPO.
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/le-projet-dream-u>

- **Présentation de Gaëlle Sannier – SUIO**

Invitée à la séance, Gaëlle Sannier, représentante du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion (SUIO), a exposé les actions en cours du service : accueil, orientation, accompagnement à la réinsertion des étudiants, ainsi qu'un suivi individualisé dans le cadre des réorientations.

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/suio-orientation-insertion-entrepreneuriat-etudiant>

- **Tests d'émargement**

Trois outils de test d'émargement ont été présentés : un outil gratuit et deux payants, dont l'un déjà utilisé par un CFA. L'objectif est de digitaliser le suivi de l'assiduité des étudiants, tant en cours qu'aux examens.

L'Université Aix-Marseille envisage de mettre en place un outil d'émargement électronique pour la rentrée 2026, après une phase de test en conditions réelles (présence en cours et aux examens).

Cadrage actuel : droit à trois absences (règle AMU).

Composantes ou services	Outil(s) testé(s)	Formation(s) testeuse(s)	Nombre d'étudiants à proximatif	Assiduité aux examens et/ou aux cours	Spécificité du public (régime de formation...)
ALLSH	Esup émargement	L1 Sciences du langage (Lexique)	150	assiduité aux cours, examen janvier	
ALLSH	Esup émargement	L3 Sciences du langage (Phonétique)	65	assiduité aux cours, examen janvier	
ALLSH	Esup émargement	L1 Sciences de l'éducation (MTU)	160	assiduité aux cours, examen janvier	
ALLSH	Esup émargement	M1 Sciences de l'éducation	15	assiduité aux cours	
ALLSH	Sowesign	Sciences de l'éducation	5	assiduité aux cours	formation continue
ALLSH	Esup émargement	M2 PME Export (Alternance)		assiduité aux examens	épreuves anticipées

Certaines voix proposent d'adapter cette règle dans l'intérêt des étudiants, notamment pour les boursiers qui ne viennent que pour signer lors des examens.

Les échanges ont mis en évidence plusieurs enjeux :

Le taux d'échec ne reflète pas toujours la responsabilité pédagogique : certains étudiants ne viennent que pour percevoir la bourse.

La nécessité d'inciter à la présence en cours plutôt qu'à la simple participation aux examens.

La question du lien entre assiduité et réussite.

Madame Olga Lizzini a soulevé la problématique du lien entre assiduité et bourse étudiante. Une réflexion collective est engagée, notamment pour les étudiants de première année. Monsieur Arnaud Maisetti a rappelé la situation particulière des étudiants boursiers salariés. Enfin, Madame Olga Lizzini a évoqué la nécessité de limiter les régimes dérogatoires liés à l'usage de l'intelligence artificielle dans les cours.

- **Diplômes d'établissement**

Une réunion des enseignants s'est tenue le 29 septembre, d'autres sont prévues dans l'année.

Constats

Certains diplômes enregistrent de faibles effectifs. L'équipe de la vice-présidence Formation a émis une alerte à partir d'indicateurs (parfois non actualisés).

L'année universitaire 2024-2025 sera consacrée à un travail de mise en conformité des DE en BCC. Pour 2025-2026, l'objectif est de valoriser les diplômes d'établissement et de clarifier les circuits administratifs.

Objectifs :

- Revenir sur les enjeux actuels liés aux Diplômes d'Établissement : réponses aux enseignants, état des inscriptions, circuit de gestion des DE.
- Échanger autour d'idées pour identifier des pistes de solutions.

Trois problématiques principales ont été soulevées : les inscriptions, la transparence des coûts liées aux DE, le circuit administratif.

1) Inscriptions

- a. Dysfonctionnements administratifs, retard des inscriptions, perte de visibilité
- b. Difficultés pour les équipes administratives (BFC), pour les enseignants (validation des candidatures), pour les candidats
 - Des mesures ont été prises pour accélérer les inscriptions 2025-2026

2) Transparence des coûts

- a. Des questionnements sur les calculs automatiques d'AU.DE, incompréhension des enseignants (lorsque les UE sont mutualisées)
 - Des réunions sont prévues avec le service Direction de pilotage et contrôle de gestion (DPCG) puis avec les enseignants pour clarifier l'ensemble

3) Circuit administratif

- a. Absence de circuit clair aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants futurs candidats
- b. Trop de candidatures demeurent incomplètes voir bloquées.

- c. Le BFC joue un rôle incontournable. Il accompagne des profils variés : des stagiaires, des personnes en reprise d'études, avec ou sans financement, parfois par le biais du CPF. Il traite également les demandes d'exonération lorsque l'étudiant n'a pas de financeur. À cela s'ajoute une règle structurelle : toute interruption d'études de plus de deux ans oriente le candidat vers le service de formation continue. Ensuite, si le candidat n'obtient pas de financement il est inscrit sous le régime RENF (Repreneur d'Etudes Non Financée) en formation initiale. Mais la situation est à réexaminer lors d'une inscription suivante car le CPF peut être possiblement mobilisé, particulièrement pour les années diplômantes.
- Séparation des candidatures Scolarité (formation initiale) / BFC formation continue ; mise en place d'un calendrier prévisionnel ; mise en place d'un cadrage à destination des nouveaux porteurs de DE

Interventions

Madame Balansard signale des difficultés d'inscription à certains DE. Madame Gala confirme que ces problèmes ont été identifiés et résolus.

Madame Odile Thuilier annonce la mise en place de réunions d'information et de webinaires (hiver-printemps), ouverts aux professionnels et entreprises sur inscription.

Madame Carine Ferradou attend des précisions de la DPCG sur la ventilation des coûts des DE, notamment lorsqu'ils sont mutualisés. Madame Marion Vieu précise qu'il existe des coûts fixes et incompressibles (directs et indirects) et qu'une réunion avec la DPCG est prévue prochainement.

Madame Ferradou ajoute qu'une certification linguistique est exigée selon le niveau pour les DE de langues. L'objectif est de permettre à un candidat de s'inscrire uniquement pour le niveau correspondant, sans obligation de suivre trois années consécutives.

Réflexions soulevées :

Madame Baumann : problématiques au niveau du BFC.

Madame Gala : question des certifications pour les langues.

Madame Greaves : possibilité d'un DU de préparation à l'agrégation.

- **Dispositif REBONDIR**

Présentation par Odile Thuilier et Gaëlle Sannier.

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/nouveau-depart-dispositif-rebondir>

Le dispositif accompagne les étudiants en réorientation. Son financement, auparavant assuré par l'État, n'a pas été reconduit. Actuellement, quatre chargés de mission reçoivent chacun entre 300 et 400 étudiants.

À Aix-en-Provence, la dotation pourrait passer de 2 à 1 ou 1,5 ETP, réduisant la capacité d'accueil.

Pour rappel, Gaëlle Sannier (SUIO) assure l'accompagnement des étudiants en réorientation hors université (BTS, service civique, etc.).

Depuis trois ans, entre 400 et 500 étudiants sont accompagnés chaque année (ALLSH). Les missions incluent entretiens, construction du projet d'orientation, recherche de stage ou d'emploi. Le dispositif ne disposera plus de financement à partir de 2026 (État, Région).

Différence avec le dispositif REGAIN (Mme Debuiche).

Ateliers de langue française – DREAM-U

Quatre ateliers de langue française, portés par Madame Cadeo, sont financés sur trois ans dans le cadre de DREAM-U.

Le travail en cours concerne la définition des tests de positionnement.

- **Communication – Fiches Pacôme à jour / Salons à venir**

Les fiches Pacôme doivent être mises à jour : elles alimentent les supports institutionnels et le chatbot SUPAMU, outil d'aide à l'orientation. Leur actualisation régulière garantit la fiabilité des informations transmises.

Gaëlle Sannier souligne l'importance de ce travail pour la communication et l'information des lycéens. Les fiches doivent être transmises aux BAP début octobre.

Salons et Journées Portes Ouvertes à venir :

22 nov	Salon étudiant Aix Arena
16-17 janvier	Salon Étudiant Marseille
24 janvier	Salon Master amU au Cube
7 février	JPO ALLSH (samedi)

2. Approbation du compte rendu du CE du 8 septembre 2025

Remarque de Nadia (par mail) :

« Il faudrait corriger une faute de frappe : remplacer CAPS par CAPES, à la page 6. »

Vote : 11 pour, 0 contre, 3 abstentions

Le compte rendu est adopté.

3. Capacités d'accueil

1.1.1 ParcoursSup

Mme Gala rappelle que les capacités d'accueil seront votées en CE, puis en CUFR, avant discussions entre le VP Formation et le Recteur. Une fois validées par le Recteur, elles seront votées en CFVU.

Au préalable pour 2025 : rappel du bilan 2024 (bilan 2025 à venir, CFVU de décembre, présentation au CE et au CUFR de janvier 2026)

ALLSH : 58 formations. Total AMU : 212 formations (= 27 % ALLSH).

Capacité L1 ALLSH – légère augmentation entre 2018 (5.283 inscrits) et 2024 (5.345 inscrits).

92,83 % des formations d'AMU sont remplies au 10 oct 2024.

Top 3 des filières en tension :

1. PASS STAPS (470 candidats en liste d'attente)
2. LAS sciences accès santé (60 candidats en liste d'attente)
3. Psychologie LAS (358 candidats en liste d'attente)

Interventions

Madame Balansard : Souligne la nécessité de vérifier les conditions d'accès à certaines formations. Certains étudiants sont « parachutés » dans des cursus par défaut, faute d'avoir obtenu une place dans des formations en tension (par exemple, des candidats souhaitant intégrer une licence de psychologie se retrouvent finalement en humanités classiques).

Madame Gala : Interroge sur les critères généraux de formulation des vœux.

Madame Ladage : Évoque le passage du présentiel au distanciel dans le cadre du suivi de certaines formations.

Monsieur Bonnet : Fait part de difficultés au SFAD, qui accueille des étudiants ne correspondant pas toujours au profil attendu. Il mentionne une souffrance étudiante croissante, un sentiment de désorientation et un mouvement d'ampleur autour de ces problématiques.

Monsieur Maisetti : Indique que son département (Arts) demande désormais des justificatifs d'engagement dans les études. Cependant, certaines pièces sont refusées, créant des situations d'inégalité. Il précise qu'il y a actuellement 750 dossiers à traiter (Arts de la scène).

Madame Ferradou : S'interroge sur la manière de vérifier que les étudiants ont bien pris connaissance du descriptif de la licence. Elle propose l'idée d'un contrat d'engagement (« Je m'engage à... »).

Remarque de Nadia Mesli (par mail) :

« Quels ont été les arguments avancés pour justifier la demande d'augmentation des capacités d'accueil en chinois (Licence LEA / LLCER mono- et trilingue) et en turc (Licence LEA / LLCER bilingue) ? »

Réponse de Madame Gala : Nous sommes dans l'attente des argumentaires relatifs non seulement aux augmentations, mais également aux réductions des capacités d'accueil. Les équipes devront nous les transmettre pour présentation au CUFR du 16 octobre (ce sera ensuite remonté à la DIRFOR).

Rappel demandes PARCOURSUP 2025 :

- **Diminution**

L1 LEA anglais-Japonais capacité totale 129 > 80 Parcoursup 100 > 70

- **Augmentation**

L1 LLCER Turc-Arabe / LLCER Russe / LLCER trilingue anglais-russe

L1 LEA Anglais-Russe

>ALLSH 2025-2026 : total de 6.244 inscriptions dont 5.345 sur Parcoursup

**** Demandes Licence pour 2026**

	Capacité accueil totale 2025-2026	Capacité accueil totale 2026-2027	Parcoursup 2025	Parcoursup 2026
L1 LEA Anglais-Chinois	72	90	60	80
L1 LEA Anglais-Turc	35	40	39	50
<i>L1 LLCER Anglais LAS</i>	<i>ouverture du parcours, données à transmettre</i>			
L1 LLCER Chinois	25	30	26	40
<i>L1 LLCER Espagnol LAS</i>	<i>ouverture du parcours, données à transmettre</i>			
L1 LLCER Russe	25	30	20	25
L1 LLCER trilingue anglais-chinois	26	40	25	30
L1 LLCER trilingue anglais-russe	25	30	20	25
L1 Géographie et Aménagement	105	105	85	90
L1 Philosophie à distance	40	55	30	45
<i>L1 Psychologie</i>	1120	↓	935	↓

L1 Psychologie Capacité accueil totale 1120 > Parcoursup 935 >

Tendances à la baisse 1000 ? 850 ?

Réunion de co-portage 15 octobre.

Vote à l'unanimité des présents et représentés.

1.1.2 Mon Master

Rappel demandes MONMASTER 2025

Rappel : Capacités d'accueil limité (CAL, capacité totale), capacités offertes limitées (COL, capacités hors redoublants). Différence prévisionnelle : possibilité d'ajustements éventuels en septembre.

○ Diminution

M1 Arts, parcours médiation culturelle des arts Med*Arts CAL 40 > 35 / COL 32 > 25

M1 Sciences de l'éducation et de la formation CAL 50 > 30 / COL 38 > 25

○ Augmentation

M1 Psychologie, parcours Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information (EFHISI) COL 14 > 15

M1 Psychologie du développement, parcours Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil (OIC) CAL 14 > 15 / COL 8 > 12

M1 Langues et sociétés, parcours études islamologiques CAL 10 > 15 / COL 8 > 12

**** Demandes Master pour 2026**

	CAL 2025	CAL 2026	COL 2025	COL 2026
Géographie, aménagement, environnement et développement	45	47	38	43
GAED parcours géomatique et modélisation spatiale (GMS)	15	15	11	13
GAED parcours territoires, société, aménagement (TSA)	15	17	14	17
Langues et société	89	95	70	77
Langues et société, parcours langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)	30	36	25	32
Langues étrangères appliquées	90	90	75	76
LEA parcours PME-Export	30	30	25	26
LLCER	158	165	99	107
LLCER études slaves	25	32	17	25
Psychologie sociale, du travail et des organisations	41	38	37	34
Parcours psychologie sociale de la santé PSS	22	19	20	17

Interventions

Monsieur Grange souligne que le texte accompagnant les attendus mentionne un niveau C1 obligatoire, ce qui nécessite une modification pour les études slaves.

Madame Yurchenko interroge sur la prise en compte des diplômes étrangers lorsque les candidats ne disposent pas du résultat du DALF. Elle rappelle la nécessité d'un cadrage national et européen pour garantir une harmonisation entre universités.

Monsieur Laperrière :

- S'interroge sur l'articulation entre les plateformes MonMaster et Campus France.
- Demande si les places réservées via Campus France sont comptabilisées dans le contingent MonMaster.

Réponse d'Odile Thuilier : *Non, les places Campus France ne prennent pas de places MonMaster.*

Monsieur Grange précise que la différence entre CAL (capacité d'accueil limitée) et COL (capacité d'accueil ouverte) est prévisionnelle. Des ajustements peuvent être effectués à la rentrée.

Madame Thuilier explique que Campus France dépend des ambassades, qui transmettent les dossiers à étudier : un processus complexe et récurrent chaque année.

Elle ajoute :

- Les candidatures via les ambassades se clôturent à des dates fixées par le ministère.
- Chaque responsable de formation doit vérifier le nombre d'étudiants accueillis par rapport à la COL.
- Il est interdit de dépasser le nombre d'étudiants déclarés dans la CAL.

Madame Lizzini présente une demande d'augmentation de trois places pour le Master Études islamologiques, à la fois en CAL et en COL. Elle motive cette demande par le succès du Master récemment créé, qui suscite de nombreuses candidatures. L'objectif est de mieux anticiper les besoins pour l'année prochaine. Demande acceptée.

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Clôture de séance

Des remerciements sont adressés à Nicolas Fauchier, qui rejoindra la DIRFOR à compter du 3 novembre 2025.

La prochaine réunion du Comité des Études se tiendra le 3 novembre 2025.

Fin de séance : 11h50.

Compte-rendu rédigé par Núria Gala et Laurène Ciccolini.